



**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VIMEU - 23 000 HABITANTS – (SOMME) - RECRUTE
UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F)**

1 SPECIALITE: CHANT, 8.30h/semaine

Missions :

Sous l'égide de la Direction de l'école de musique, vous enseignez le chant à des élèves sur plusieurs niveaux, développez leur curiosité avec des méthodes actives et attractives.

Vos principales activités :

- Assurer l'enseignement de la spécialité
- Donner envie aux élèves de développer leurs compétences
- Organiser et suivre les études des élèves
- Participer à l'organisation et à la conduite des jurys d'examens
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Participer à la vie culturelle de l'établissement
- Participer aux concerts de classes et de la chorale.

Rigoureux, disponible, attaché à la qualité du service public, vous faites preuve de fortes qualités relationnelles.

Catégorie statutaire : B de la filière culturelle.

Profil : Diplôme d'état d'enseignement musical.

La pratique du piano est demandée

Permis B exigé.

Rémunération selon conditions statutaires.

Temps non complet de 8h30 (dont 7h de cours et 1h30 de direction de la chorale). Recrutement par voie de mutation ou CDD. Poste à pourvoir pour septembre 2025.

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 18 avenue Albert Thomas BP 60067 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN, avant le 31 août 2025 (joindre lettre de motivation, CV).

Pour tous renseignements complémentaires : Monsieur Nicolas MENPIOT, Directeur de l'école de musique : 07.84.01.96.21 – nicolas.menpiot@cc-vimeu.fr -

